

## **Question écrite 02 2018 PS**

### **Quelle est la qualité des sols, sources, eau et air ?**

### **Réponse du Conseil communal**

---

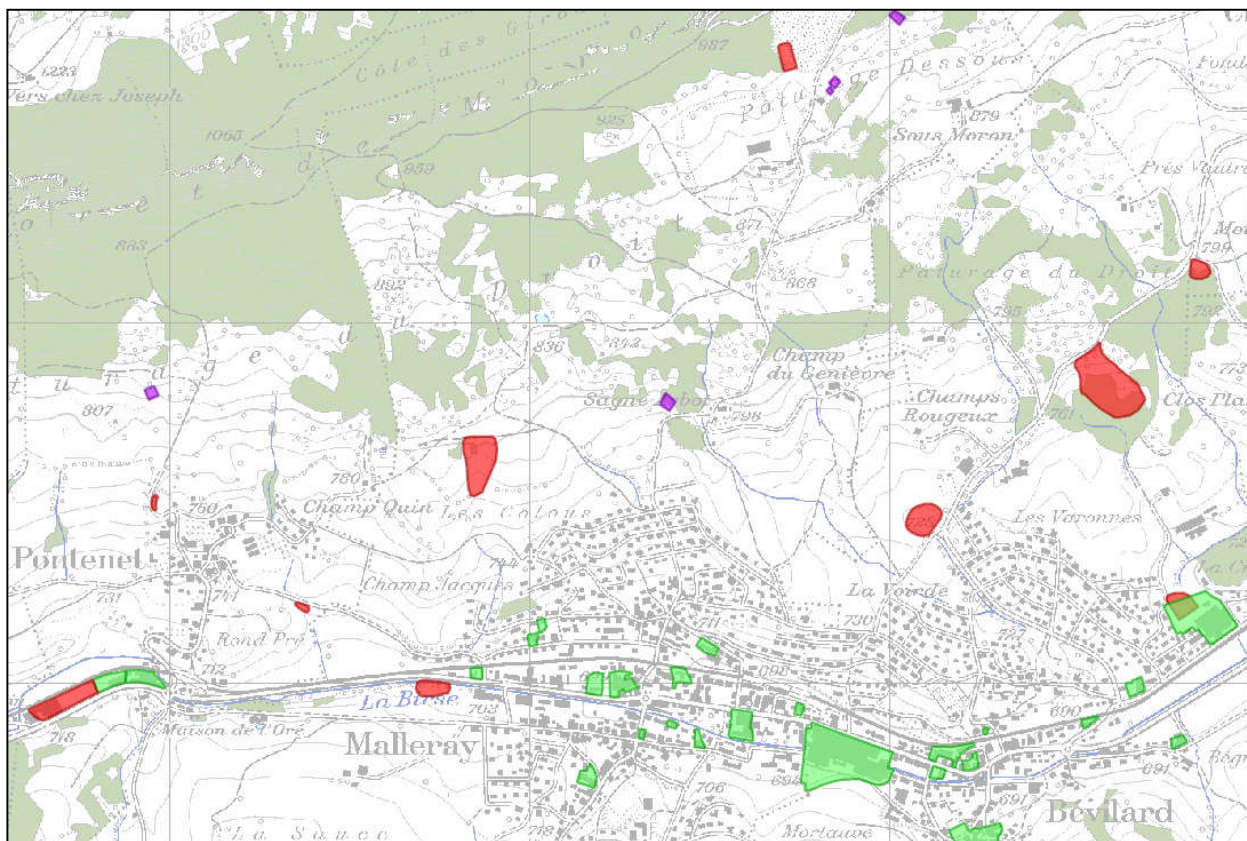
Le conseil communal n'a pas connaissance de mesures de pollution qui auraient été prises à Valbirse en lien avec les anciennes usines Boillat.

Par contre, pour le site ex-Schaublin, des carottages et prélèvements ont été réalisés avant et pendant la démolition de l'usine par le maître d'ouvrage sous l'égide de l'Office des eaux et des déchets.

Il en a été de même pour les travaux d'excavation nécessaires à la construction des nouveaux immeubles ainsi que pour l'aménagement des travaux de la Birse. Dans chacun de ces 2 chantiers, des analyses de sols ont été demandées.

Pour la mise à ciel ouvert du cours d'eau, l'acceptation du Plan d'aménagement des eaux par l'Office des Ponts et Chaussées était d'ailleurs conditionnée à la fourniture d'un plan de gestion des matériaux. Ceux qui semblaient suspects ont été identifiés et analysés par une entreprise spécialisée puis évacués dans une décharge idoine mais ils n'ont représenté qu'une quantité négligeable.

La seule carte disponible dans le domaine pour notre commune est celle des sites pollués du canton. Elle mentionne les aires d'exploitation anciennes ou actuelles en lien avec des sites industriels et surtout les vieilles décharges pour déchets ménagers dont une dizaine est répertoriée sur Valbirse (en rouge sur la carte ci-dessous). Pour ces dernières, nous avons dû fournir récemment un rapport à l'Office des eaux et des déchets (OED) sur 4 d'entre elles et la décharge des Colous doit faire l'objet de carottage et d'analyses complémentaires.



Pour l'eau potable, la commune ne réalisait jusqu'à maintenant que 2 campagnes d'analyse par an, soit le minimum légal. Les services techniques et le nouveau fontainier, souhaitent augmenter leur fréquence pour assurer un autocontrôle de qualité en ciblant notamment les points vulnérables du réseau.

Il sera mis en place dès 2019. Il s'agit de multiplier les analyses en ciblant les points vulnérables du réseau d'eau, par exemple ceux situés en extrémité de conduite.

Pour être complet dans le domaine, signalons encore le dossier des buttes de tir. Si celle de Bévillard a été assainie, celle de Pontenet et l'ancienne de Malleray ne font pas l'objet pour l'instant de mesures particulières tandis que la butte du stand intercommunal devra être prochainement assainie et équipée de pièges à balles.

## **AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL**

Le Président :  
Annoni Paolo

Le Secrétaire :  
Lenweiter Thierry